

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 909

présenté par  
M. Leclabart et M. Girardin

-----  
**ARTICLE 62**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Accompagner les agriculteurs, ce n'est pas les charger encore d'une taxe. À peine le plan de relance déployé que les taxes reviennent au galop, qui par ailleurs, crée une distorsion de concurrence supplémentaire. Les agriculteurs n'utilisent pas les engrais azotés par plaisir surtout que leurs prix sont partis à la hausse.

Si on veut accompagner les agriculteurs et soutenir l'agriculture, il faut commencer par le Carbone, il faut accompagner les agriculteurs à prendre le Carbone atmosphérique pour le stocker dans les sols. Le Carbone contenu dans le sol permet de stocker de l'azote essentiel à la croissance des plantes.

Plus on pourra stocker de carbone dans les sols agricoles, plus ceux-ci réagiront favorablement à la production, et même à la qualité de la production. Plus un sol est riche en Carbone, plus il retient de l'Azote. Vouloir se passer des engrais azotés en les taxant, c'est affaiblir notre agriculture qui est une "industrie" très lourde qui fonctionne avec du vivant.

Il faut aider et former les jeunes agriculteurs dans une transition qui sera de toute façon longue. Mais c'est la seule solution sérieuse et économique pour envisager sereinement un refroidissement climatique durable.